

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Grand merci bancaire

C'est avec une profonde gratitude que les membres du Conseil municipal imérien ont été informés de la décision des actionnaires de la Caisse d'Epargne d'attribuer aux communes municipales du district un don de CHF 157'136.—, à faire valoir sur les charges en matière de prévoyance sociale. L'exécutif imérien adresse ses plus vifs remerciements à la Clientis Caisse d'Epargne CEC, pour la somme de CHF 33'397.- attribuée à Saint-Imier. Ce montant a été affecté au subventionnement des prestations des dentistes scolaires, service maintenu à Saint-Imier bien que la tâche ne soit plus obligatoire pour les communes.

Saint-Imier, 9 mai 2012
(cm)